

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 novembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLESEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON

Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme DURNERIN (pouvoir Mme HERVIEU) - M. DIOUF (pouvoir Mme BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir Mme MILLE)

Membres absents : Mme TROUWBORST - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Mme Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Direction des Musées a été sollicitée par l'association *The Watercolour World*, association caritative, à but non lucratif, fondée en 2017. Basée à Londres, cette dernière a reçu le double parrainage de SAA le Prince de Galles et de SAR la Duchesse de Cornouailles. Elle a pour objet de créer une bibliothèque digitale d'aquarelles documentaires sur un site web indexé topographiquement.

Ce projet est dédié à la recherche, à l'apprentissage mais vise également la diffusion et la préservation du patrimoine culturel. Les œuvres concernées, issues de collections publiques ou privées, ont été réalisées avant l'invention de la photographie.

Les collections des musées de la Direction des Musées de Dijon et plus particulièrement celles du Musée des Beaux-arts, répondent aux critères annoncés et ce projet est une opportunité gracieuse de diffuser, sur un plan international, un ensemble inédit d'aquarelles. À cet effet, la Direction des Musées fournira gratuitement à l'association *The Watercolour World* les fichiers « images ».

L'accès à la bibliothèque d'images sera libre mais le téléchargement ne sera pas permis.

Dans ce contexte, il vous est proposé de signer une convention de partenariat définissant les modalités de participation et les engagements pris par chacune des parties.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre la Ville de Dijon et l'association *The Watercolour World*, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 – m'autoriser à signer la convention définitive ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette convention.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ